

**Communication de la Municipalité au Conseil communal
du 9 février 2022**

Communication n° 01/02.2022

Objet: réorganisation

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Nous vous informons que nous avons procédé à une réorganisation des services communaux.

Le service des eaux est placé sous les ordres de M. le Syndic et de M^{me} Guyomard, secrétaire municipale, dès le 1^{er} janvier 2022.

M^{me} Guyomard est libérée dès le 1^{er} février 2022 de toutes les tâches en lien avec les ressources humaines.

M^{me} Damaris Martin, assistante RH depuis 2016, est nommée responsable des ressources humaines, dès cette date.

La Municipalité

Saint-Prex, le 9 février 2022/AG – 101.02

Pour tout renseignement, s'adresser à M. Stéphane Porzi, Syndic, au 079 740 40 75